

COMMUNE DE WEITBRUCH

PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à 18h30 le conseil municipal de la commune de WEITBRUCH, légalement convoqué le 16 décembre 2024 s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence du maire Damien HENRION.

Nombre de membres en exercice :	23
--	-----------

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance :	15
--	-----------

Monsieur le Maire, HENRION Damien.

Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire : SUSS Jean-Marc, STEINMETZ Brigitte, KREBS Jean-Claude, PFRIMMER Jean-Marc

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :

WOLFF Germain, RIEHL Brigitte, DEBUS Bruno, KOST Véronique, SCHNEIDER Bruno, SCHNEIDER Mathieu, MERINO Esther, SPITZ Philippe, ANTON TOSTAIN Laëtitia, VOLLMER Karin

Absent excusé avec pouvoir	4
-----------------------------------	----------

Mme GELDREICH Angèle donne pouvoir à M. KREBS Jean-Claude

Mme MERCKLING Stéphanie donne pouvoir à M. SUSS Jean-Marc

Mme MULLER Elodie donne pouvoir à M. SCHNEIDER Mathieu

MME ZELLER RUTTER Gaëlle POUVOIR à M. SPITZ Philippe

Absent excusé	2
----------------------	----------

M. FAULLIMMEL Eddy

M. KLEIN-KOBI Sébastien

Absent	2
---------------	----------

Mme HERRMANN Murielle

Mme WERLE Sarah

Quorum : calcul du quorum : $23 : 2 = 11,50$ arrondi à l'entier supérieur 12.

Avec 15 membres présents à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Eric SEYFRIED, agent administratif.

Le maire accueille les conseillers municipaux. Avant d'entamer l'ordre du jour, le Maire demande à l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence pour les victimes du cyclone Chido qui a dévasté Mayotte.

Ordre du jour :

1. Finances – décision budgétaire modificative

1. Finances – décision budgétaire modificative

Le maire donne la parole à Jean-Marc PFRIMMER.

Philippe SPITZ demande la parole au préalable et déplore qu'une adjointe au maire lui ait demandé s'il enregistrait la séance alors que la loi l'autorise.

D'autre part, Monsieur SPITZ regrette que le procès-verbal de la séance précédente ne soit toujours pas produit, affiché et proposé à l'approbation de l'assemblée conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales. Il en réfèrera à Monsieur le sous-préfet.

Jean Marc-PFRIMMER prend la parole et explique l'objet de la décision modificative : suite à la vente des terrains pour le futur lotissement Sandgrub et à l'encaissement d'un acompte de 30 %, des écritures comptables sont à réaliser et à cette fin, il propose de voter les inscriptions budgétaires suivantes :

Dépense de Fonctionnement

Chapitre 011 Compte 60612 :	- 20 000
Chapitre 011 Compte 60621 :	- 10 000
Chapitre 011 Compte 6067 :	- 3 000
Chapitre 011 Compte 615221 :	- 10 000
Chapitre 011 Compte 61524 :	- 12 000
Chapitre 65 Compte 6558 :	- 10 000
Chapitre 023 :	+ 65 000

Dépenses d'investissement

Chapitre 27 Compte 2764 :	+ 957 100
Chapitre 16 Compte 1641 :	- 20 000
Chapitre 21 Compte 2111 :	- 50 000
Chapitre 21Compte 2135 :	- 4 850

Recettes d'investissement

Chapitre 021 :	+ 65 000
Chapitre 024 :	+ 817 250

Philippe SPITZ demande des précisions sur les libellés des comptes de fonctionnement sur lesquels les crédits sont prélevés. Monsieur PFRIMMER donne les détails et confirme également que le chapitre 024 concerne bien les cessions d'immobilisations.

Monsieur SPITZ craint que ce jeu d'écritures biaise la CAF (capacité d'autofinancement) nette. L'adjoint au Maire le rassure, les virements en question n'augmentant que la section d'investissement sans modifier la CAF.

Monsieur le Maire demande de passer au vote. Philippe SPITZ explique qu'il s'abstiendra n'ayant pas eu le temps d'approfondir le sujet et n'ayant pas eu les d'explications assez claires.

Le conseil municipal, après délibération

DECIDE à par 17 voix pour 0 voix contre et 2 abstentions

- **De faire** les écritures budgétaires suivantes :

Dépense de Fonctionnement

Chapitre 011 Compte 60612 : - 20 000
Chapitre 011 Compte 60621 : - 10 000
Chapitre 011 Compte 6067 : - 3 000
Chapitre 011 Compte 615221 : - 10 000
Chapitre 011 Compte 61524 : - 12 000
Chapitre 65 Compte 6558 : - 10 000
Chapitre 023 : + 65 000

Dépenses d'investissement

Chapitre 27 Compte 2764 : + 957 100
Chapitre 16 Compte 1641 : - 20 000
Chapitre 21 Compte 2111 : - 50 000
Chapitre 21Compte 2135 : - 4 850

Recettes d'investissement

Chapitre 021 : + 65 000
Chapitre 024 : + 817 250

Le maire clôt la séance à 18h55.

Philippe SPITZ demande la parole. Celle-ci lui est refusée, le Maire précise qu'il n'y avait qu'un unique point à l'ordre du jour.

Délibérations transmises en Sous-préfecture le 23 décembre 2024. Délibérations mises en ligne sur le site internet le 23 décembre 2024.



Le Maire,

Damien HENRION



Le secrétaire de séance,

Eric SEYFRIED